

## LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GERS EN 2014

# La qualité de l'air dans le Gers



### L'AIR sous surveillance

- Auch** : en collaboration avec le Conseil général du Gers, un dispositif de suivi des phytosanitaires a été installé à Auch en mars 2014 pour une durée d'un an.
   
AXE 3 **PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES**
- Gaudonville** : suivi de l'ozone en zone rurale.
   
AXE 1 **INTÉRÊT GÉNÉRAL**
- Peyrusse-Vieille** : suivi de la qualité de l'air en zone rurale. Les données enregistrées à Peyrusse-Vieille sont transmises au réseau européen EMEP - European Monitoring and Evaluation Programme de suivi des pollutions atmosphériques longue distance et transfrontières. Le suivi des HAP - Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - est également réalisé à Peyrusse-Vieille.
   
AXE 3 **PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES**
- Recherche sur l'origine des particules** : de 2011 à 2014, la station de Peyrusse-Vieille était l'une des deux stations de qualité de l'air EMEP, avec Revins en Champagne Ardenne, à participer au programme CAMERA - Caractérisation chimique des particules fines inférieures à 2,5 microns. Ce programme de recherche est géré par le laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement de Grenoble. L'objectif est de déterminer la composition physico-chimique des particules fines et la contribution des différentes sources d'émission de ces particules.
   
AXE 3 **PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES**

### La presse en parle...



Le 28 mars 2014 l'ORAMIP inaugurait une station de suivi des phytosanitaires à AUCH en présence de Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

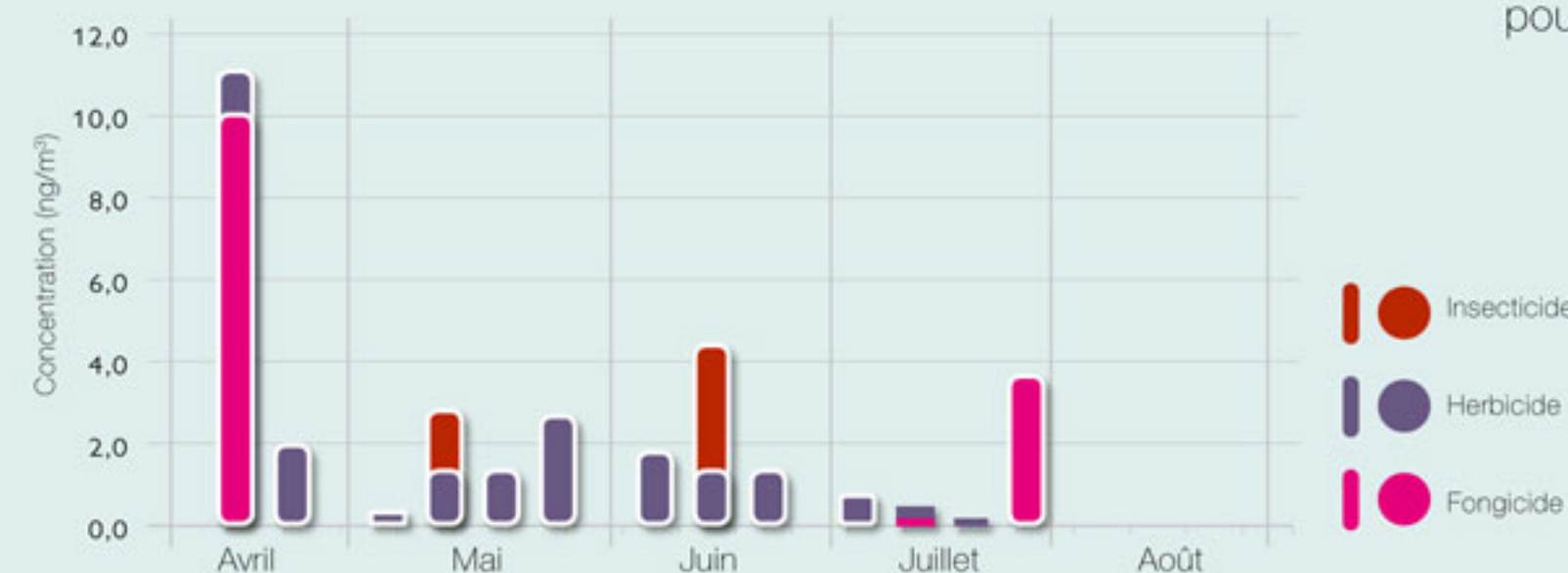
© Sud Ouest 2014

### Suivi des résidus de phytosanitaires dans l'air

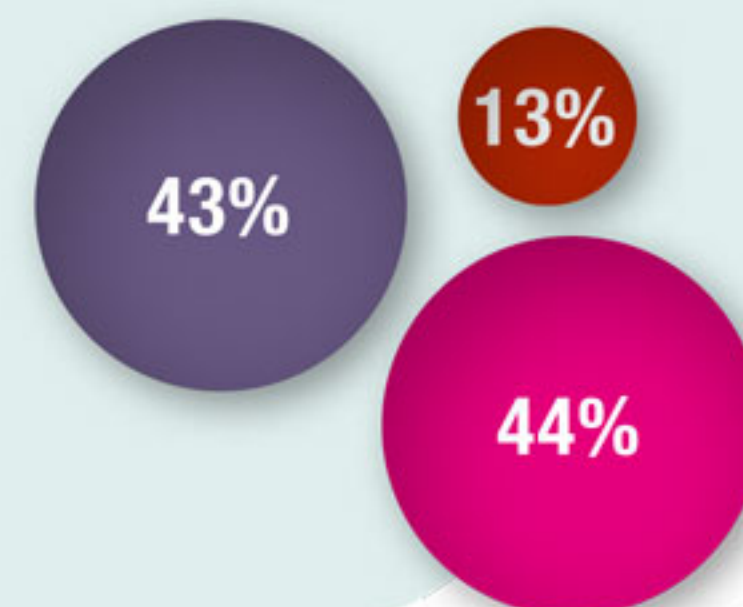
L'ORAMIP étudie les résidus de phytosanitaires dans l'air : pesticides, herbicides, fongicides... quelles quantités dans l'air de nos villes et de nos campagnes ?

Deux études d'un an ont été conduites simultanément à partir de mars 2014 dans le Gers et en Haute-Garonne. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des conventions de partenariats entre l'ORAMIP et ces deux Conseils généraux. Les conclusions de l'étude font apparaître des résultats très contrastés. Sur les 60 molécules étudiées, ce sont les herbicides qui sont les plus fréquemment retrouvés et les fongicides les plus importants en quantité. Résultats complets sur <http://oramip.atmo-midipyrenees.org>

#### Gers, Auch - évolution temporelle, concentrations en nanogrammes par m<sup>3</sup>



#### Gers, Auch - Nature des phytosanitaires analysés pendant la campagne, concentration cumulée en pourcentage



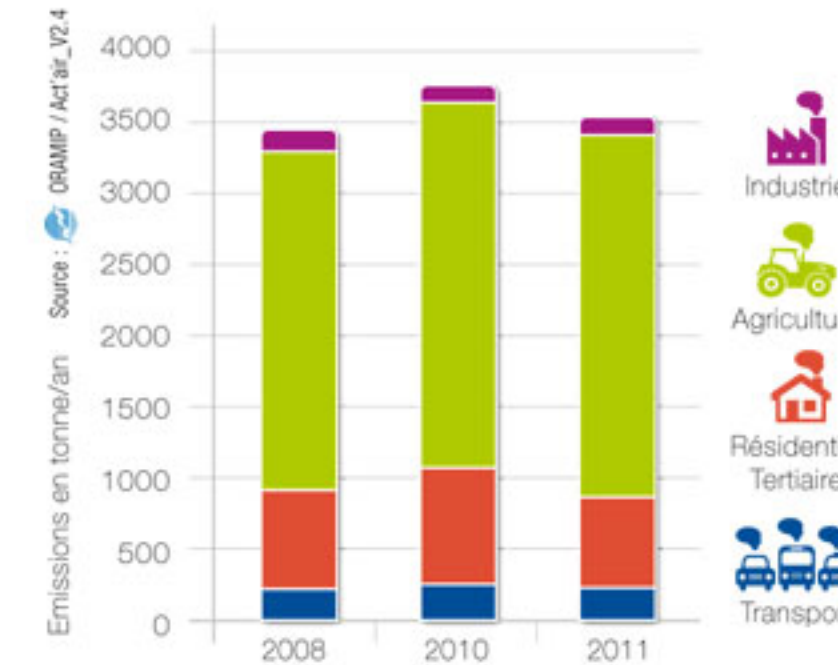
inventAIRe

**AXE 1** INTÉRÊT GÉNÉRAL

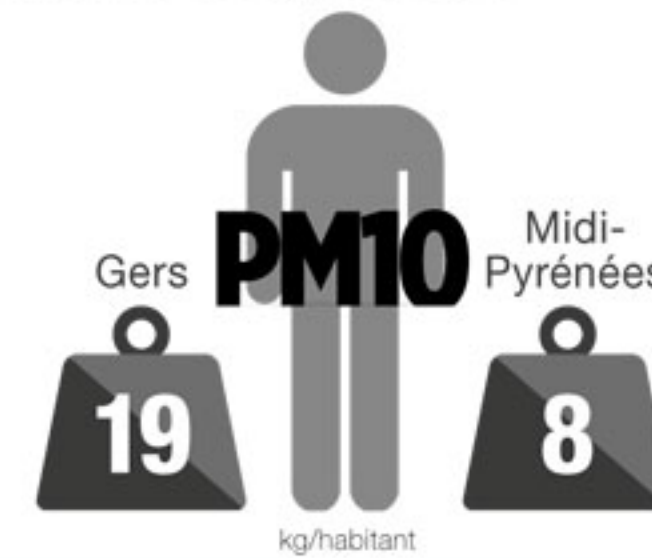
**AXE 2** CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

## PM10

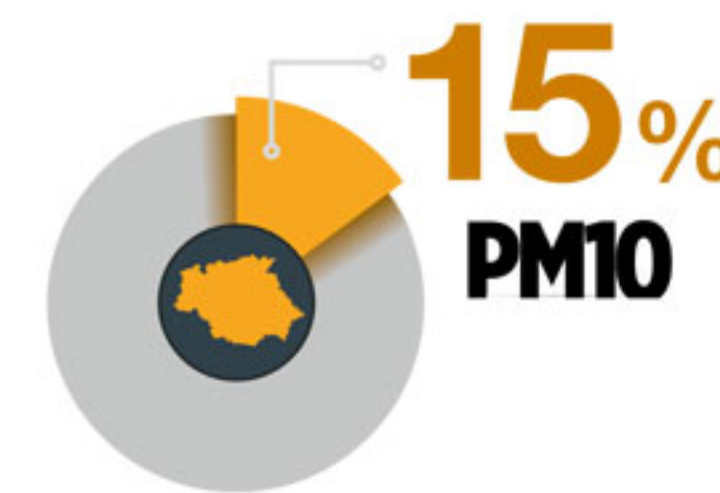
### Évolution des émissions de particules PM10



### Émissions en kg/habitant



### Part du département dans la région



Le Gers représente 15% des émissions de particules PM10 de la région.

Le **secteur agricole** est le secteur le plus émetteur de particules en suspension (73% en 2011)

## PM2.5

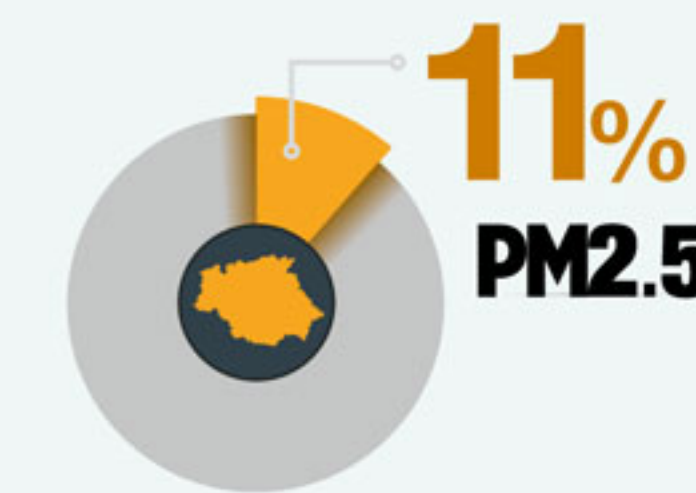
### Évolution des émissions de particules PM2,5



### Émissions en kg/habitant



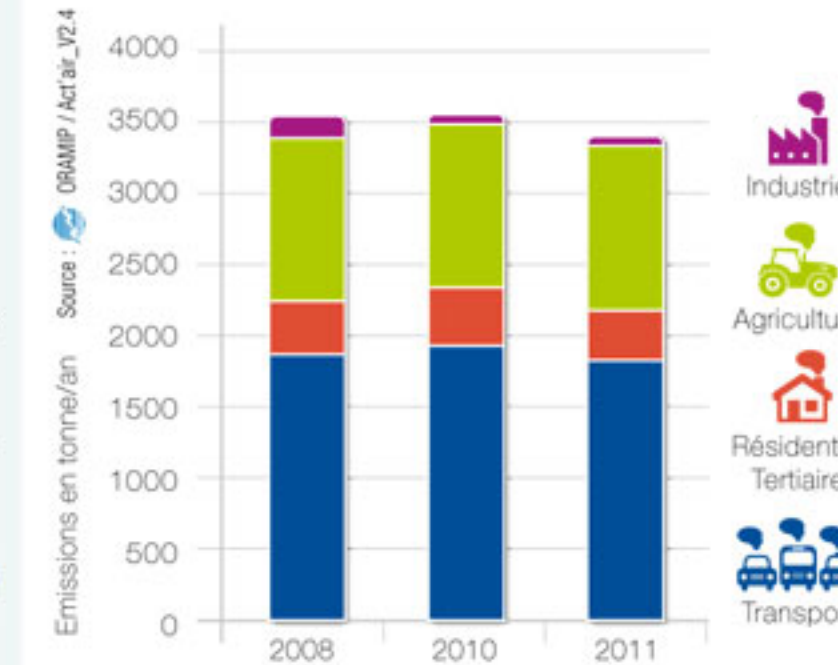
### Part du département dans la région



Le Gers représente 11% des émissions de particules PM2.5 de la région. Le **secteur agricole** émet le plus de particules fines (47% en 2011). L'utilisation des **dispositifs de chauffage au bois** est la deuxième source d'émission dans l'air (37% en 2011).

## NOx

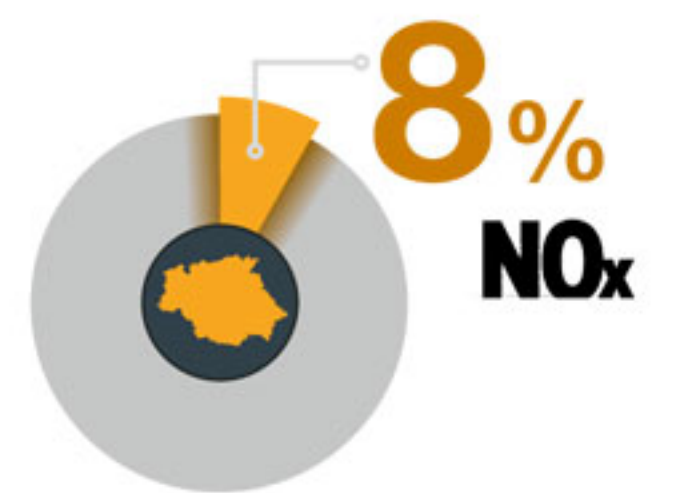
### Évolution des émissions d'oxydes d'azote



### Émissions en kg/habitant



### Part du département dans la région



Le Gers représente 8% des émissions d'oxydes d'azote de la région. Le secteur des **transports** est le principal émetteur d'oxydes d'azote (54% en 2011). La modernisation des véhicules, moins polluants, explique la baisse des émissions entre 2008 et 2011.

#### Chiffres Clés

**1/4** des terres cultivées en Midi-Pyrénées sont dans le Gers.

**73%** des émissions de particules PM10 (inférieures à 10 microns) proviennent du secteur agricole.

**74%** des émissions de particules PM10 du secteur agricole proviennent de la culture des terres.

# LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GERS EN 2014

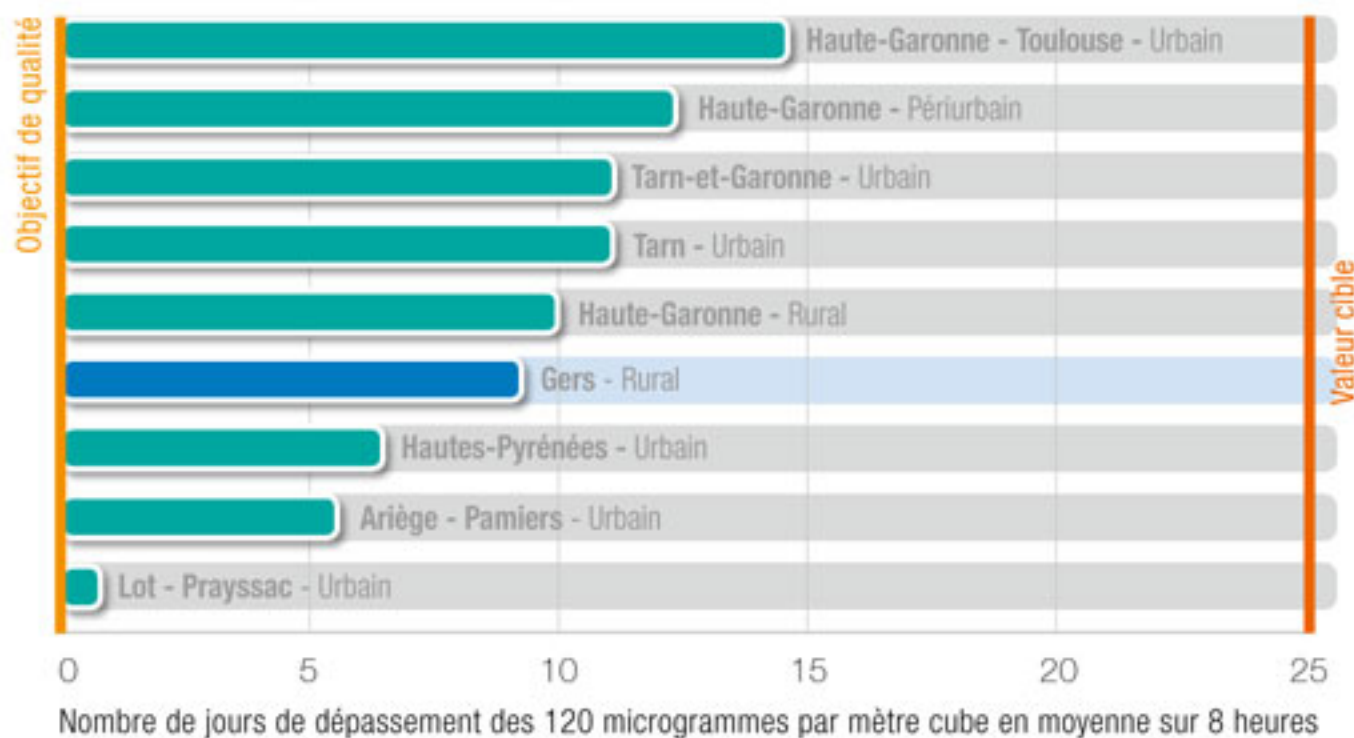
## Les niveaux de pollution de l'AIR relevés dans le Gers en 2014

**AXE 1** INTÉRÊT GÉNÉRAL

La réglementation est respectée en zone rurale dans le Gers pour le dioxyde d'azote et les particules. Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2014 dans le Gers comme dans toute la région.

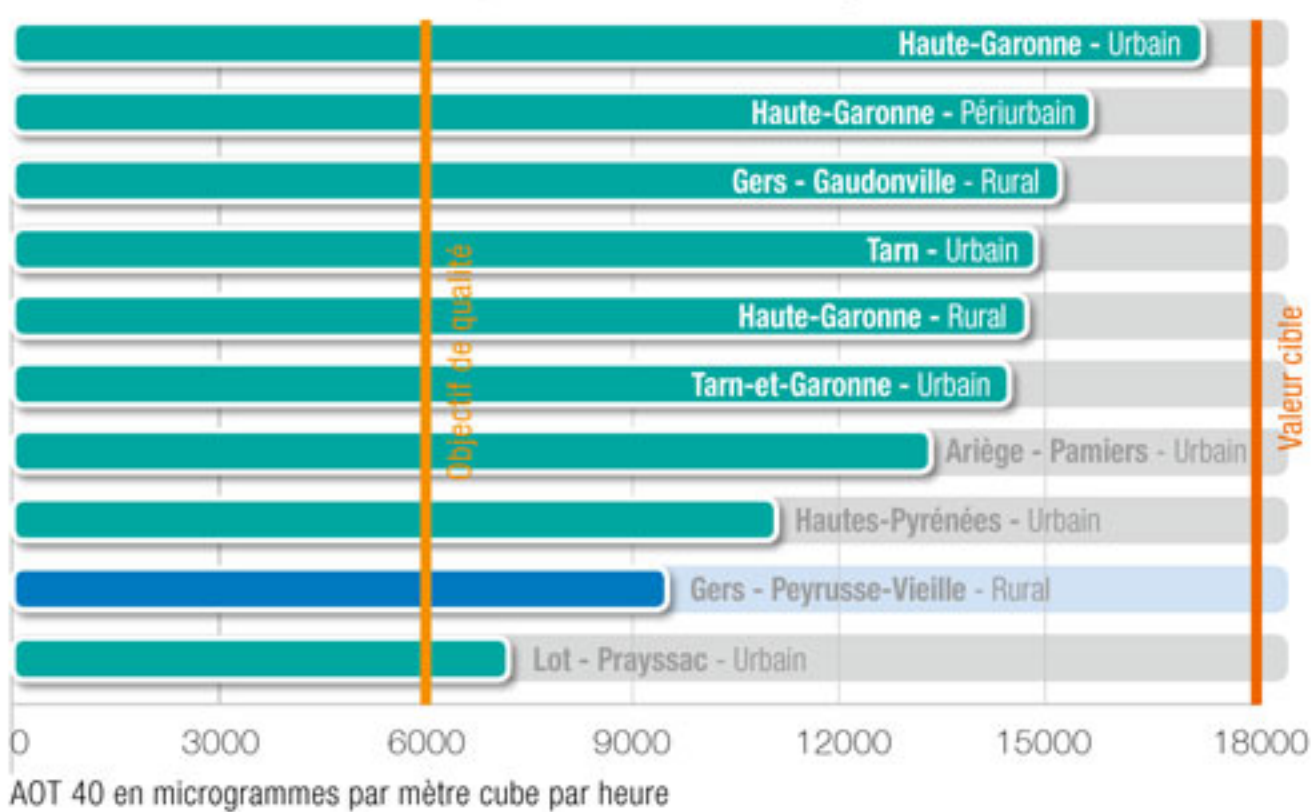
### • Ozone O<sub>3</sub>

Situation vis-à-vis de la protection de la santé

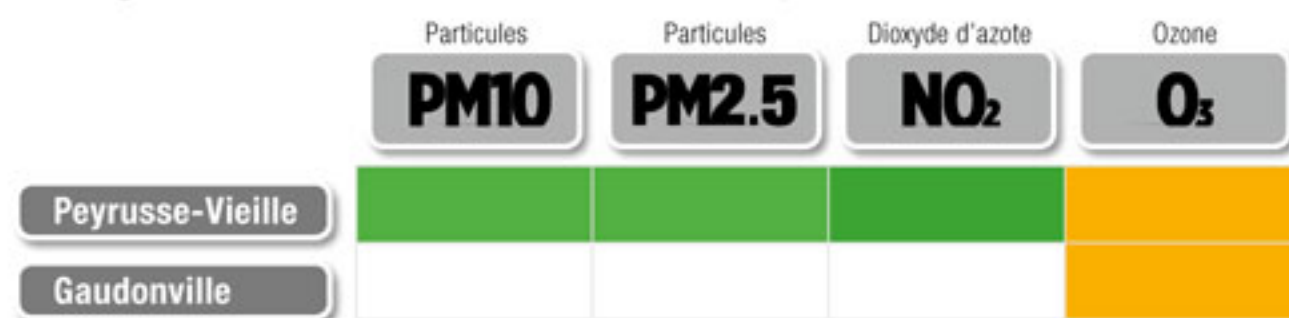


### • Ozone O<sub>3</sub>

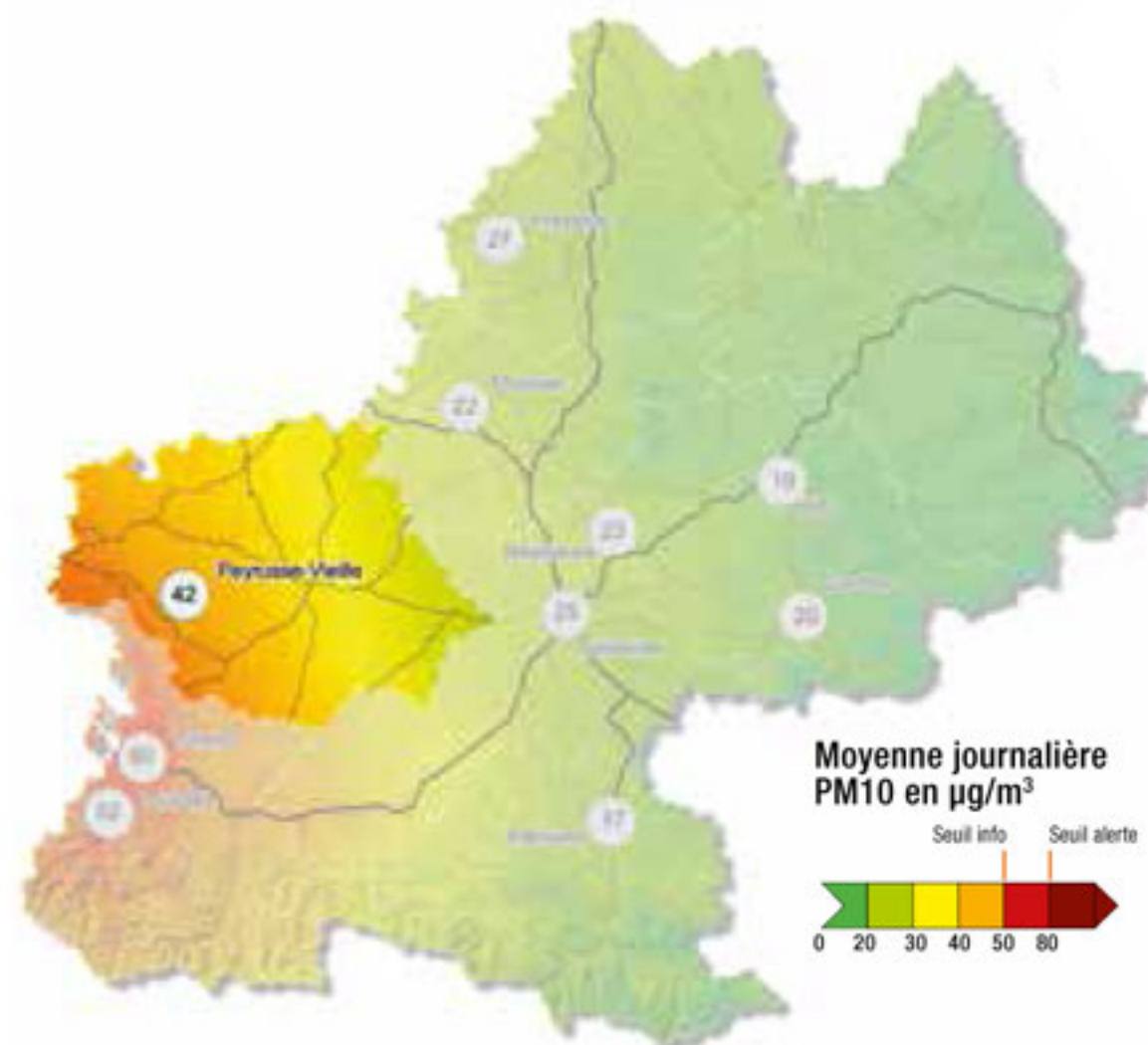
Situation vis-à-vis de la protection de la végétation



### • Réglementation : situation du département



### • Situation de pollution de l'air par les particules PM10 pour la journée du 23 novembre 2014



Ci-dessus la carte du 23 novembre 2014. Au cours de cette journée, les niveaux de concentrations en particules en suspension PM10 ont été élevés sur l'ouest du département du Gers. Le département voisin des Hautes-Pyrénées était en épisode de pollution aux particules en suspension pour l'agglomération de Tarbes. Comme cela a été mis en évidence au niveau national, ces concentrations élevées en particules PM10 sont notamment la conséquence des émissions de polluants issus des dispositifs de chauffage au bois qui se sont accumulées dans l'air du fait des conditions météorologiques : temps froid et vent faible.

D'autre part, un épisode de pollution de l'air par les particules en suspension a été enregistré pour le département du Gers comme pour une partie du territoire national les 16 et 17 mars 2014.

Recevoir les infos en cas d'épisode de pollution de l'air : [http://bit.ly/alerte\\_jeminscris](http://bit.ly/alerte_jeminscris)

## Perspectives 2015

**AXE 1** INTÉRÊT GÉNÉRAL

Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

**AXE 1** INTÉRÊT GÉNÉRAL

Renouveler une convention de partenariat avec l'École des Mines de Douai pour le maintien de la station de Peyrusse-Vieille.

**AXE 3** PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

Poursuivre le suivi des phytosanitaires dans l'air à Auch en partenariat avec le Conseil général du Gers.